



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 60

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 17 Avril 2014

EDITO

Mesdames et messieurs, chers Plumaugatais,

Le 23 mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal. Celui-ci m'a reconduit dans la fonction de maire et j'en suis très fier ; je mesure toute la responsabilité qui m'incombe.

Je continuerai à défendre ce qui me semble juste pour le développement harmonieux de notre commune, à porter ce qui est essentiel pour que chacun trouve une réponse à ses problématiques quotidiennes.

14 conseillers, dont 4 adjoints, m'accompagneront dans cette tâche et je les remercie d'ores et déjà pour leur engagement. Je remercie en particulier les 5 nouveaux conseillers qui ont accepté de faire un bout de chemin avec nous.

Je remercie enfin les 5 conseillers sortants qui ont choisi de se consacrer pleinement à leur vie privée ou professionnelle. Je les remercie surtout pour le temps qu'ils ont consacré au service de notre commune, pour certains pendant près de 20 ans. Nous aurons l'occasion de les remercier ultérieurement.

De nombreux projets nous attendent : centre bourg, habitat, économie locale, chemins ruraux ... Dans un contexte national, politique et économique, incertain, il nous faudra être prudent ; mais nous ferons de notre mieux pour servir notre commune.

Avec vous, pour vous, nous allons travailler pour Plumaugat et ses habitants.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 1^{er} Avril :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Désignation des commissions communales et des délégués dans les organismes extérieurs : Le CM a désigné les délégués dans les différentes commissions communales et les délégués aux organismes extérieurs (le détail est disponible sur le site internet et sera exposé dans le bulletin de juin).

Autorisation consultation d'architectes : M. le Maire fait part au CM des différents constats et remarques de la précédente commission bâtiments au sujet de locaux vacants dans le bourg. Il précise que la commune est à la recherche de locaux pour déplacer la bibliothèque, pour répondre à des demandes de locations de logements et

qu'un porteur de projet souhaiterait ouvrir un restaurant et qu'il serait opportun de contacter des architectes pour l'étude de faisabilité de ces projets. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à contacter 3 architectes.

Devis réfection couvertures des salles de musique et du club des jeunes : M. le Maire rappelle au CM le mauvais état des couvertures de ces salles et présente des devis de réfection. Après délibération, le CM décide de retenir la proposition de la SARL GILLOUAYE de Médréac.

Mise en culture des chemins ruraux CR 299, 403 (partiel) : courrier à l'exploitant : M. le Maire fait part au CM que les chemins ruraux CR 299 et 403 sont partiellement labourés par un exploitant qui a été mis en demeure de remettre le chemin 403 en état par des courriers de la mairie et de la préfecture ; remise en état qui n'est toujours pas réalisée. De plus les chemins CR 300 et 298 ont été comblés par des apports de terre. Après délibération, le CM demande la remise en état de ces chemins et autorise M. le Maire à lui rédiger un courrier de mise en demeure dont une copie sera adressée à la préfecture et à la police de l'eau.

RESUME CONSEIL DU 10 Avril :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Budgets primitifs 2014 : Le Budget de la commune et les budgets annexes votés par le CM seront présentés dans le bulletin de juin.

Le CM décide de maintenir les taux des contributions directes (Taxe d'habitation : 8,95 % ; Taxe foncière sur le bâti : 12,45 % ; Taxe foncière sur le non bâti : 41,37 %).

Budget communal : Durée amortissement des logiciels : M. le Maire fait part au CM que les différents logiciels de la mairie doivent faire l'objet d'un amortissement et que le CM doit en définir la durée. M. le Maire propose un amortissement des logiciels sur une durée de 2 ans ; après délibération, le CM accepte cette proposition.

Lotissement des Lauriers : clôture du budget annexe : M. le Maire fait part au CM que les travaux sont achevés et les comptes sont soldés et qu'il serait opportun de clore ce budget. Après délibération, le CM décide de clore ce budget annexe.

Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes : M. le Maire expose au CM les dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions de Maire et Adjointes et rappelle que la commune compte 1148 habitants.

Après délibération le CM décide d'attribuer : pour M. le Maire une indemnité de 43 % de l'indice de la fonction publique 1015 ; une indemnité de 13 % pour les 1^{er} et 2^{ème} adjoints et une indemnité de 8 % pour les 3^{ème} et 4^{ème} adjoints.

PELE – MELE :

1 – Le Préfet des Côtes d'Armor nous rappelle dans une lettre du 20 mars dernier, l'arrêté du 9 juillet 2012 qui interdit « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères » ce qui a pour conséquence une interdiction permanente pour les particuliers de brûler des déchets verts dans le jardin. Le non respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever au maximum à 450 €.

2 – Forum Emplois / Jobs d'été / Formation : le 19 avril 2014 de 9H00 à 13H00, salle du Val de Landrouët à Merdrignac. Renseignements : 02.96.67.45.43.

3 – Le 16 mars dernier a eu lieu l'élection de la reine de Plumaugat et de sa dauphine : Loreta PACE et Maëva GOSSET

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

Adjoints : de 10H30 à 12H00 le jeudi sur rendez-vous.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations de avril à mai

20 avril : Banquet des classes « 4 »

27 avril : Pêche populaire du comité des fêtes

4 mai : Thé dansant du club du bon accueil

9 mai : Concours de palets du club du bon accueil

8 mai : commémoration

10 et 11 mai : Fête du pays

⇒ le 10, repas jambon grillé

⇒ le 11 courses cyclistes

⇒ pendant les 2 jours fête foraine.

11 mai : Vide Grenier de l'école et de l'ACCF

16 mai : Théâtre jeunes de la Nicolai'

24 mai : Randonnée chantée Nicolai'

Messes :

Dimanche 20 avril à 10 h 30 à Plumaugat (Pâques et classes « 4 »)

Jeudi 8 mai à 10 h 30 à Plumaugat (commémoration)

Dimanche 18 mai à 10 h 30 à Guenroc (messe des familles)

Dimanche 25 mai à 10 h 30 à Bénin

NB : à compter du 10 mai les messes du samedi soir dans les différents relais seront à 18 h 30

Football :

A domicile

11 mai à 15 h 30 : Le Loscouët sur Meu

18 mai à 15 h 30 : Broons – Trémeur (2)

25 mai à 15 h 30 : Illifaut (2)